

## **INSCRIPTION DANS LES ECOLES MATERNELLES**

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2016, ainsi que les enfants nés en 2015 et 2014 pour les nouveaux habitants de Gières, les enfants qui auront 3 ans avant les vacances de Printemps 2020.

Les inscriptions seront prises lors d'un forum le samedi 16 mars 2019 (de 9 h à 11 h 30) en mairie.

Pièces à fournir dans tous les cas (originaux et photocopies)

- Livret de famille,
- Carnet de santé de l'enfant (photocopies des pages des vaccinations),
- Attestation de résidence (quittance de loyer, facture EDF de moins de trois mois....),
- En cas de divorce, le jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

Pour gagner du temps, complétez la fiche d'inscription ci-dessous et apportez-la au moment de l'inscription.

	FICHE D'I	NSCRIPTION	
Nom et prénom de l'enfant :			
Date et lieu de naissance :			
SEXE : □ masculin □ fémi	nin		
Adresse de l'enfant:			
	PARENTS OU F	RESPONSABLE LEGAL	
NOM du père :		NOM de la mère :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal : VILLE :		Code postal : VILLE :	
Tel domicile :		Tel domicile :	
Tel portable :		Tel portable :	
Tel professionnel :		Tel professionnel :	
	COMPOSIT	ION DE LA FAMILLE	
Nombre de frères et sœurs :	PRENOM	Date de naissance	Ecole et classe fréquentées
			Troquentes: